

DECRET D/2022/ 0291 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
(INS)**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la loi L/2014/019/AN du 08 juillet 2014 portant organisation et réglementation des activités statistiques ;
- Vu** la Loi L/2017/056/AN du 08 décembre 2017 modifiant certaines dispositions de la Loi L/2016/075/AN du 30 décembre 2016 portant gouvernance financière des sociétés et établissements publics ;
- Vu** la loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration publique ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2021/001/PRG/CNRD/SGG du 17 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/2015/151/PRG/SGG du 05 août 2015 portant organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique ;
- Vu** le Décret D/2015/152/PRG/SGG du 05 août 2015 portant modalités de gestion des ressources financières du Programme Statistique National ;
- Vu** le Décret D/2021/008/PRG/CNRD/SGG du 06 octobre 2021 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;



Vu le Décret D/2021/011/PRG/CNRD/SGG du 08 octobre 2021 portant structure du Gouvernement de Transition ;

Vu le Décret D/2022/0128/PRG/CNRD/SGG du 1^{er} mars 2022 portant attributions et organisations du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;

Vu le Décret D/2022/0285/PRG/CNRD/SGG du 14 juin 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Institut National de la Statistique ;

Vu le Décret D/2022/0290/PRG/CNRD/SGG du 15 juin 2022 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Institut National de la Statistique ;

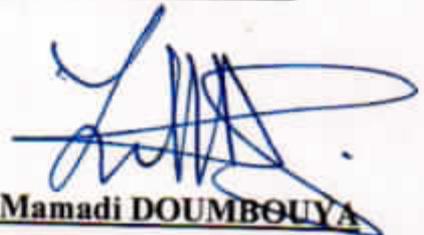
Vu le Communiqué n° 01 du 05 septembre 2021 portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

DECRETE :

Articler 1^{er} : Monsieur Saikou Amadou DIALLO, Directeur de Cabinet de la Primature, est nommé **Président du Conseil d'Administration de l'Institut National de la Statistique (INS)**.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 5 JUN 2022



Colonel Mamadi DOUMBOUYA

DECRET D/2022/ 0290 /PRG/CNRD/SGG

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
(INS)

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la loi L/2014/019/AN du 08 juillet 2014 portant organisation et réglementation des activités statistiques ;
- Vu** la Loi L/2017/056/AN du 08 décembre 2017 modifiant certaines dispositions de la Loi L/2016/075/AN du 30 décembre 2016 portant gouvernance financière des sociétés et établissements publics ;
- Vu** la loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration publique ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2021/001/PRG/CNRD/SGG du 17 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/2015/151/PRG/SGG du 05 août 2015 portant organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique ;
- Vu** le Décret D/2015/152/PRG/SGG du 05 août 2015 portant modalités de gestion des ressources financières du Programme Statistique National ;
- Vu** le Décret D/2021/008/PRG/CNRD/SGG du 06 octobre 2021 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;



Vu le Décret D/2021/011/PRG/CNRD/SGG du 08 octobre 2021 portant structure du Gouvernement de Transition ;

Vu le Décret D/2022/0128/PRG/CNRD/SGG du 1^{er} mars 2022 portant attributions et organisations du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;

Vu le Décret D/2022/0285/PRG/CNRD/SGG du 14 juin 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Institut National de la Statistique ;

Vu le Communiqué n° 01 du 05 septembre 2021 portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

DECRETE :

Articler 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Institut National de la Statistique (INS) :

1. **Monsieur Nounké KOUROUMA**, Sous-Directeur des Enquêtes et Conditions de vie des ménages à l'INS ;
2. **Monsieur Saikou Amadou DIALLO**, Directeur de Cabinet de la Primature ;
3. **Monsieur Hamzata DIAKITE**, Directeur National Adjoint de la Dette et de l'Aide Publique au Développement (Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan) ;
4. **Monsieur Abdoulaye Ibrahima DIALLO**, Directeur National Adjoint de la Prévision Economique (Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan) ;
5. **Dr Mamadou Saliou DIALLO**, Directeur Général de l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage) ;



6. **Monsieur Amara CAMARA**, Directeur Général du Bureau de Stratégie et de Développement (Ministère du Travail et de la Fonction Publique) ;
7. **Monsieur Ahmed Tidiane DIALLO**, Directeur Général des Etudes et des Statistiques à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
8. **Dr Souleymane DIAKITE**, Directeur Général du Bureau de Stratégie et de Développement du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
9. **Monsieur Mohamed Sanoussy KABA**, Conseiller Juridique du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation ;
10. **Monsieur Joseph Kovana KOUROUMA**, Conseiller Fiscal du Ministère du Budget ;
11. **Monsieur Mamadou Saliou Wora DIALLO**, en service au Bureau de Stratégie et de Développement du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 7 5 JUIN 2022



Colonel Mamadi DOUMBOUYA